



Société de transport
de Sherbrooke

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

TENUE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ

LE 22 JANVIER 2020

À 17 H 30

PROCÈS-VERBAL 20-01

Sont présents :

M. Marc Denault	Président
M. Pierre Tremblay	Vice-Président
M. Pierre Avard	Administrateur
M. Éric DesLauriers-Joannette	Administrateur
Mme Dany Grondin	Administratrice

Mme Chantal L'Espérance avait motivé son absence

Mme Évelyne Beaudin avait motivé son absence

Étaient aussi présents :

M. Patrick Dobson	Directeur général et secrétaire
M. Michaël Gauthier	Directeur des ressources humaines
Mme Suzanne Méthot	Directrice générale adjointe et trésorière
M. Louis-André Neault	Directeur du marketing, qualité de services et partenariats
M. Stéphan Veilleux	Directeur des opérations

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE -

Le président déclare l'assemblée ouverte.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU CERTIFICAT DE SIGNIFICATION -

RÉSOLUTION 001-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'avis de convocation et le certificat de signification soient et sont approuvés.

- ADOPTÉ -

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 DECEMBRE 2019 -

RÉSOLUTION 002-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le secrétaire soit et est dispensé de lire le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2019.

Que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 décembre 2019 soit et est approuvé.

- ADOPTÉ -

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR -

RÉSOLUTION 003-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que l'ordre du jour soit et est approuvé en y ajoutant le sujet suivant :

- Tarification spéciale au comptant lors de certains Événements majeurs- Carnaval de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Monsieur Eric Samson, Arrondissement du Lac des Nations

M. Samson fait la lecture d'un document qu'il dépose aux administrateurs.

Madame France Croteau, RUTASM

Mme Croteau dépose des documents aux administrateurs et en fait un bref résumé.

Monsieur Mathieu Vinette, Arrondissement de Lennoxville

M. Vinette dépose des documents concernant la sécurité à l'arrêt #993 et la desserte en transport en commun de Lennoxville. Il en fait un bref résumé aux administrateurs.

5. RÈGLEMENT NUMÉRO R-053 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION ET L'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME D'AIDE À L'EXPLOITATION ET INFORMATION VOYAGEURS EN TEMPS RÉEL ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 4 500 000\$ -

RÉSOLUTION 004-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-053, décrétant l'acquisition et l'implantation d'un système d'aide à l'exploitation et information voyageurs en temps réel et un emprunt au montant de 4 500 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A20-01, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

6. RÈGLEMENT NUMÉRO R-054 DÉCRÉTANT L'ACQUISITION ET L'IMPLANTATION D'OUTILS DE GESTION DES ASSIGNATIONS ET OPÉRATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 500 000 \$ -

RÉSOLUTION 005-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-054, décrétant l'acquisition et l'implantation d'outils de gestion des assignations et opérations et un emprunt au montant de 1 500 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A20-02, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

7. RÈGLEMENT NUMÉRO R-055 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS D'ACQUISITION, DE REMPLACEMENT ET RÉFECTION DES IMMOBILISATIONS ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 2 000 000 \$ -

RÉSOLUTION 006-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-055, décrétant la réalisation de projets d'acquisition, de remplacement et réfection des immobilisations et un emprunt au montant de 2 000 000 \$, conservé aux archives sous le numéro A20-03, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

8. RÈGLEMENT NUMÉRO R-056 DÉCRÉTANT LA RÉALISATION DE PROJETS DE MODERNISATION INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE ET UN EMPRUNT AU MONTANT DE 1 100 000 \$ -

RÉSOLUTION 007-20

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement numéro R-056, décrétant la réalisation de projets de modernisation informatique et technologique et un emprunt au montant de 1 100 000 \$ conservé aux archives sous le numéro A20-04, soit et est adopté.

Que le secrétaire de la Société soit et est mandaté pour obtenir toutes les autorisations nécessaires conformément à la loi.

- ADOPTÉ -

9. MODIFICATION À LA CONVENTION CADRE POUR DIVERS ACHATS REGROUPÉS 2020 -

RÉSOLUTION 008-20

CONSIDÉRANT QUE le 9 octobre 2019, par sa résolution no 112-19, le conseil d'administration de la STS autorisait la convention cadre 2020, conservée aux archives sous le no A19-34, pour divers achats regroupés.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'apporter un changement de mandataire pour l'acquisition de rechapage de pneus.

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que l'Annexe 1 de la convention cadre 2020 soit et est modifiée afin d'identifier le Réseau de la Capitale en tant que mandataire pour l'acquisition de rechapage de pneus et que ladite Annexe 1 modifiée soit et est conservée aux archives sous le numéro A19-34.

- ADOPTÉ -

10. CONSIDÉRATION DES SOUMISSIONS REÇUES POUR « FOURNITURE, INSTALLATION ET SERVICE DE LIENS PRI ET DE LIGNES ANALOGIQUES »- APPEL D'OFFRES STS-1064 -

RÉSOLUTION 009-20

A soumissionné :

Bell Canada

59 015,29\$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la plus basse soumission conforme de **Bell Canada** pour la fourniture, installation et service de liens PRI et de lignes analogiques au prix de cinquante-neuf mille quinze dollars et vingt-neuf (59 015,29\$) toutes taxes incluses soit et est approuvée.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A20-05.

- ADOPTÉ -

11. ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE SERVICE – DEMANDE DE PRIX -

RÉSOLUTION 010-20

Ont soumis des prix :

	Granby Mitsubishi 9117-5323 Québec inc.	Sherbrooke Mitsubishi 9115-5168 Québec inc.
Prix avant taxes	42 114,70 \$	42 899,13 \$
Prix avec TPS et TVQ	48 421,38 \$	49 323,27 \$

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

Que le contrat pour l'acquisition d'un véhicule de service soit et est attribué à **Granby Mitsubishi (9117-5323 Québec inc.)** ayant déposé le plus bas prix au montant de 48 421,38 \$, toutes taxes incluses.

Que le rapport du chef de l'approvisionnement soit et est conservé aux archives sous le no A20-06.

- ADOPTÉ -

12. TARIFICATION SPÉCIALE AU COMPTANT LORS DE CERTAINS ÉVÉNEMENTS MAJEURS – CARNAVAL DE SHERBROOKE -

RÉSOLUTION 011-20

CONSIDÉRANT la demande du Carnaval de Sherbrooke de reconduire la réduction de tarif pour la période des activités de 2020;

CONSIDÉRANT la politique de la STS de favoriser l'utilisation du transport en commun lors de grands événements et la tenue du Carnaval de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE l'entente de collaboration et visibilité médiatique sera révisée à la satisfaction des parties

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la tarification au comptant soit et est réduite à 1 \$ dès 16 h le vendredi 28 février 2020, et toute la journée le samedi 29 février 2020 et dimanche 1er mars 2020 sur l'ensemble des circuits lors du Carnaval de Sherbrooke.

- ADOPTÉ -

MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Pierre Avard

M. Pierre Avard souligne son appréciation pour l'initiative de la STS de lancer un concours Facebook. Il félicite la gagnante du concours et suggère de répéter l'expérience. M. Avard félicite le chauffeur pour son sang-froid et son professionnalisme lors de l'accident impliquant un autobus de la STS.

Monsieur Pierre Tremblay

M. Tremblay souligne que les mots amélioration continue et performance sont bien choisis pour décrire la direction de la STS. Il souligne que le personnel s'applique à faire le maximum pour satisfaire les clients du transport adapté et du transport urbain. Il mentionne qu'il est agréable de siéger au conseil d'administration de la STS et qu'il sera là au cours de la prochaine année pour supporter et soutenir la STS dans la réalisation de ses projets.

Madame Dany Grondin

Mme Grondin félicite l'équipe de communication pour l'excellence de leur travail. Elle apprécie leur souci de tenir la clientèle bien informée.

Monsieur Éric DesLauriers-Joannette

M. DesLauriers-Joannette souhaite, pour l'année 2020, que la STS continue de s'améliorer. Il constate l'ampleur des améliorations apportées depuis 2003 et souligne la qualité de la desserte. Il mentionne qu'en tant qu'utilisateur du transport en commun, le réseau de la STS répond à ses besoins et souhaite que la STS poursuive sa démarche d'amélioration continue.

Monsieur Marc Denault

M. Denault mentionne que les résultats de la STS démontrent la grande qualité de ses employés. Il félicite et remercie l'équipe pour les excellents résultats de l'année 2019 et souhaite à tous une belle année 2020.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE -

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente assemblée soit levée à 18 h 15.

Sherbrooke (Québec), le 22 janvier 2020.

Le président,

Marc Denault

Le secrétaire,

Patrick Dobson